

fiche pratique

2

RACCORDEMENT À UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

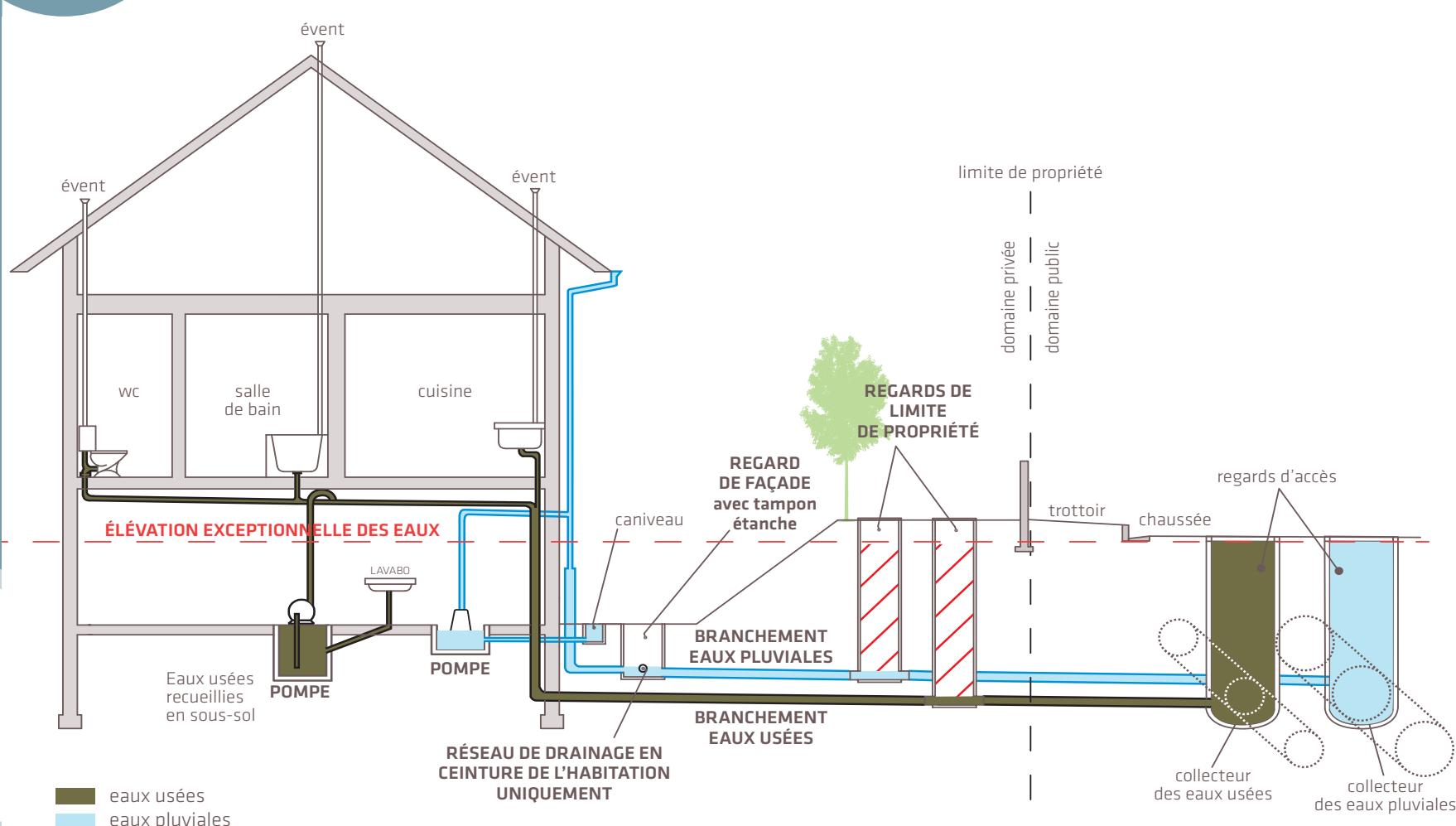
Situation
de l'immeuble
en contrebas
de la voirie

Installation conforme
avec point d'eau en
sous-sol



> Points d'eau en sous-sol avec relèvement de l'effluent en sous-sol jusqu'au niveau de la voirie

} = INSTALLATION CONFORME



Interdiction formelle de raccorder les eaux de drainage sur le collecteur eaux usées ou unitaire